

10 Faits divers & Justice

Négligence parentale

Thierry Nguema et Orlande Badjimba perdent leur nourrisson à la suite d'une dispute

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

LA sagesse africaine recommande que l'on ne dispute pas un nouveau-né. Mieux, comme la loi le prévoit d'ailleurs, que l'on n'en discute pas la garde avant un certain âge. Thierry Nguema, Camerounais âgé de 30 ans, et Orlande Badjimba, Gabonaise, 27 ans, tous deux sans emplois, l'auront appris à leurs dépens.

En effet, de fortes présomptions pèsent sur eux. Plus précisément, sur la violente altercation qu'ils auraient eue auparavant, relative à la garde de leur nourrisson de 6 mois, comme étant à l'ori-

gine de la mort de celui-ci, le mercredi 9 septembre dernier, dans une clinique de la place.

Lors de l'inhumation du bébé à Ntoum, chef-lieu du département du Komondah, le courroux des parents de la génitrice était tel, que Thierry Nguema a échappé à une véritable agression. Placé en garde à vue à la brigade territoriale, à titre conservatoire, le Camerounais est rentré sur Libreville, hier en matinée.

Selon des sources dignes de foi, tout commence le jeudi 3 septembre dernier, quand sieur Nguema, qui réside au quartier Kinguélé, arrive chez Orlande Badjimba, à son domicile d'Alibandeng, pour déposer les provisions

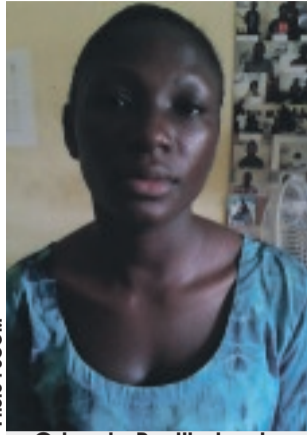


Photo : SCOM

Orlande Badjimba, la mère du nourrisson.

destinées au nourrisson. Mais à la place de la mère de l'enfant, c'est la sœur de cette dernière que le visiteur trouve.

S'offusquant de ce que,

d'après lui, celle-ci ne prend pas suffisamment soin du bébé, Nguema entre dans une colère noire contre sa concubine. Il s'empare d'ailleurs du nouveau-né pour l'amener chez lui, à Kinguélé. Une tentative à laquelle Orlande Badjimba, arrivée entre temps, s'oppose avec vigueur, au point que le bébé est tiré de part et d'autre par ses deux parents. « Face à la résistance que j'ai affichée, Thierry m'a confié qu'il préférerait que nous mourrions tous les deux, ou encore que l'on perde le bébé », indique la génitrice que nous avons rencontrée à la brigade territoriale de Ntoum. Il a fallu que les frères d'Orlande interviennent pour que Thierry Nguema regagne

son domicile.

Trois jours après la dispute, le nouveau-né commence à faire des diarrhées. Aussi, la mère l'amène-t-il le lendemain, le lundi 7 septembre, en consultation chez un médecin qui prescrit aussitôt un traitement. Prise de panique, Orlande Badjimba téléphone à Thierry Nguema. Elle lui envoie aussi des messages. Mais toutes ses initiatives restent sans suite. Entre-temps, l'état du nourrisson se dégrade considérablement dans la journée de mardi, et il est transporté de toute urgence dans une clinique.

Le nouveau-né est promptement placé sous oxygène, mais le personnel médical exige cependant la somme de 300 000 francs pour la

suite des soins. La mère de l'enfant ne disposant pas de cet argent, contacte une fois de plus le père.

Munie des nouvelles prescriptions médicales, la génitrice décide alors de se rendre au domicile de Nguema, en fin de journée. Mais celui-ci traîne les pieds pour arriver à la clinique. Ce n'est que vers 23 heures qu'il y pointe son nez. Après un bref échange avec une infirmière, il repart aussitôt.

Cependant, grande est la surprise d'Orlande Badjimba de s'entendre dire, le mercredi matin, que les frais liés à la prise en charge du nourrisson demeurent impayés. Le pire surviendra vers 9 heures, quand le nourrisson rend l'âme.

Tentative de suicide à Franceville

Un homme tente de se donner la mort en se pendant

N.O.

Franceville/Gabon

UN homme de soixante-huit ans, Edouard Ohou, alias "maire à pied", Gabonais retraité, a tenté de se donner la mort au quartier Picas, dans le troisième arrondissement de Franceville, en se

pendant à l'aide d'une liane, samedi dernier, derrière une maison d'habitation, non loin de son domicile. Ohou, selon toute vraisemblance, ainsi que le rapporte une source proche du dossier, "serait dépassé par les problèmes de la vie".

Mais cette tentative a finalement été un échec, le petit arbre choisi pour porter la liane tueuse ne pouvant sup-

porter le poids de l'homme. Il s'est tout simplement plié en demi-cercle, le propulsant au sol. Alertés par ses cris, les adeptes d'un temple, qui priaient non loin de là, sont ensuite intervenus pour le tirer d'affaire.

Le sexagénaire est un homme bien connu dans la ville de Franceville pour ses spectacles gratuits, qu'il offre au public lors des ma-

nifestations ou des cérémonies officielles, car il fait partie d'un groupe de danse culturelle.

Ohou Edouard, qui vit seul, est décrit par son entourage comme un homme désespéré, puisqu'il déclare à qui veut l'entendre ne plus rien attendre de la vie. Mais il semble aussi qu'il serait mentalement instable, car il affirme être poursuivi en

permanence par des esprits. Le candidat au suicide a été transporté au centre hospitalier régional Amissa Bongo où il a été mis en observation.

Visiblement, le sexagénaire semble avoir un faible pour le suicide par pendaison. Car il n'est pas à sa première tentative. Antérieurement, alors qu'il avait été interpellé et mis en garde à vue

par la police judiciaire de Franceville, pour ivresse publique et manifeste, il a tenté de se pendre à l'aide des lacets de ses chaussures. Attachés à une barre de fer de la cellule, ceux-ci seront utilisés pour faire le nœud mortel autour de son cou. Heureusement, les agents de police étaient là pour mettre en échec le projet...

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR



NOUVELLE CABINE ECONOMY

MARSEILLE

À PARTIR DE

513 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM WWW.AIRFRANCE.GA

Tarif applicable au résident 7 jours à l'avance. Toutes taxes comprises et hors frais de service, disponibles jusqu'au 15/09/2015. Couvrez-vous entre le 16/09/2015 et le 15/03/2016. Tarif soumis à conditions et créditable sans préavis. Réservez-vous auprès d'Air France sur www.airfrance.com ou auprès de votre agence de voyages.